Nations Unies A/75/565

Assemblée générale

Distr. générale
31 octobre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Point 144 de l'ordre du jour
Plan des conférences

Plan des conférences

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

I. Introduction

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (A/75/89). Il était également saisi du rapport du Comité des conférences pour 2020 (A/75/32), dans lequel figure le texte d'un projet de résolution sur le plan des conférences (annexe I). À l'occasion de cet examen, il a reçu des informations complémentaires et des éclaircissements, ainsi que des réponses écrites datées du 18 octobre 2020.

2. Le rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences fait suite à la résolution 74/252 et à d'autres demandes de l'Assemblée générale. Ayant posé la question, le Comité consultatif a été informé que ce rapport n'entraînait pas d'incidences financières. **Le Comité consultatif est d'avis que certaines des initiatives dont il est question dans le document, comme celles qui concernent les technologies, l'augmentation de la productivité ou les moyens de faire face aux conséquences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et à la crise de liquidités, pourraient avoir des incidences financières. Il recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de fournir, dans son prochain rapport sur le plan des conférences, des informations complètes sur les incidences financières que pourraient avoir ces initiatives**.

3. Le Comité consultatif rappelle qu'il a formulé un certain nombre d'observations et de recommandations sur la gestion des conférences au titre du chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) du projet de budget-programme pour 2021, notamment sur le multilinguisme et l'égalité de traitement des langues officielles, la documentation et les services connexes, la charge de travail et la productivité des services de traduction, la diversité géographique dans les services de traduction, l'accessibilité et les personnes handicapées et les manifestations et réunions non inscrites au calendrier des conférences (voir A/75/7, chap. II, par. I.52 à I.79).

20-14447 (F) 061120 061120

Merci de recycler

4. Le Comité consultatif rappelle qu'au paragraphe 5 de son rapport sur le plan des conférences (A/73/93), le Secrétaire général a indiqué que l'Organisation était parvenue à harmoniser sa stratégie de gestion des conférences en délimitant les attributions des quatre centres de conférence. Au paragraphe 36 de sa résolution 73/270, l'Assemblée générale a noté que le Secrétariat avait mené à bien les évaluations internes relatives aux mécanismes d'application du principe de responsabilité et à la répartition entre le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et les directeurs généraux des Offices des Nations Unies à Genève, Nairobi et Vienne des attributions relatives aux politiques régissant la gestion des conférences, aux activités et à l'utilisation des ressources disponibles. Dans la même résolution, elle a également prié le Secrétaire général de lui rendre compte à sa soixante-quatorzième session de la suite donnée à ces évaluations internes et rappelé à cet égard, entre autres, le paragraphe 36 de sa résolution 72/19. **Le Comité consultatif note qu'il n'est pas rendu compte dans le rapport du Secrétaire général (A/75/89) de la suite donnée aux évaluations internes, pourtant demandée par l'Assemblée, dans sa résolution 72/19, et compte que ces informations figureront dans le prochain rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences. Il compte aussi qu'en ce qui concerne la délégation de pouvoirs, des indicateurs de responsabilité clairement définis trouveront place dans un ensemble d'indicateurs clefs de performance, qui guidera l'utilisation des ressources et l'exécution des mandats dans un souci d'efficacité**.

II. Gestion des réunions et des documents

5. Dans son rapport, le Secrétaire général indique que les quatre centres de conférence se sont efforcés d'améliorer le taux d'utilisation des services d'interprétation (A/75/89, par. 9). Ainsi le taux d'utilisation global a-t-il atteint 84 % en 2019, soit 2 points de pourcentage de plus qu'en 2018 (ibid., fig. I). Le nombre total de réunions tenues dans les quatre centres de conférence en 2019 est passé de 34 962 à 36 892, soit une augmentation de 6 % par rapport à 2018 (ibid., fig. II).

6. En ce qui concerne les réunions tenues ailleurs qu'au centre de conférence où les organes concernés ont leur siège, le Secrétaire général indique qu'en 2019, des économies notionnelles de 668 019 dollars (18 % de moins qu'en 2018) ont été réalisées en appliquant la règle de la gestion intégrée à l'échelle mondiale. Ce chiffre comprend des économies de 340 000 dollars correspondant aux coûts des voyages qui auraient été assumés par les organisateurs de réunions ayant eu recours aux services de l'Office des Nations Unies à Nairobi. Ces économies dépendent de facteurs que le Secrétariat ne maîtrise pas, notamment le nombre de réunions, ainsi que la date et le lieu où elles se tiennent (ibid., par. 13). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que les économies notionnelles étaient un moyen de quantifier les gains d'efficacité réalisés en ce qui concernait le service des réunions tenues hors du siège des organes concernés : en vertu de la règle de la gestion intégrée à l'échelle mondiale, le service de ces réunions est assuré par des équipes provenant du lieu d'affectation le plus proche géographiquement plutôt que par celles du lieu où se trouve le siège de l'organe qui se réunit.

7. Dans son rapport, le Secrétaire général explique que l'instruction administrative ST/AI/416 du 26 avril 1996 a été remplacée par l'instruction administrative ST/AI/2019/4 du 23 septembre 2019, intitulée « Utilisation de locaux au Siège à New York pour des réunions, conférences, manifestations et expositions ». Y sont définies les attributions relatives à l'organisation de réunions et de manifestations qui ne relèvent pas des processus intergouvernementaux officiels (ibid., par. 14). En réponse à ses questions, le Comité consultatif a été informé que, dans les quatre centres de

conférence, il existait différents mécanismes de recouvrement des coûts et de refacturation des services fournis dans ce contexte. **Le Comité consultatif compte que des informations relatives aux mécanismes de recouvrement des coûts dans les quatre centres de conférence seront communiquées à l'Assemblée générale au moment où celle-ci examinera le rapport du Secrétaire général (voir également A/74/538, par. 10) et figureront dans les rapports que celui-ci présentera sur le plan des conférences**.

8. Le Secrétaire général indique que, dans l'ensemble, en 2019, les départements auteurs ont mieux respecté les délais de soumission des documents à traiter (édition, traduction et mise en pages) qui relèvent du système de créneaux : le pourcentage s'établit à 93 %, soit une légère augmentation. Le Secrétariat a davantage respecté le délai de traitement de quatre semaines fixé pour les documents soumis à temps et ne dépassant pas le nombre de mots prescrit, ce pourcentage s'établissant à 99 %. Par ailleurs, les délais de publication ont continué à être respectés dans une très grande mesure (94 %) (A/75/89, par. 26). En réponse à ses questions, le Comité consultatif a été informé que compte tenu des mandats prescrivant l'établissement de rapports, les dates de soumission au Département des documents régis par le système des créneaux étaient fixées par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et les départements auteurs. Ces dates servaient ensuite à déterminer si les documents avaient été soumis et publiés dans les temps et à rendre compte des résultats obtenus.

9. Le Comité consultatif a en outre été informé que sur les 122 rapports soumis à la Cinquième Commission pour examen en 2019, 113 (soit 93 %) l'avaient été dans les délais. En réponse à sa question, il a été informé que les chiffres (113 sur 122 rapports soumis dans les délais) correspondaient au nombre de rapports qui avaient été soumis jusque-là à la Cinquième Commission pour examen. La liste comptait également d'autres rapports qui n'était pas destinés au Comité consultatif et des rapports qui n'avaient pas encore été soumis. Le Comité a en outre été informé que le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences ne disposait pas d'informations permettant de savoir quand les départements auteurs avaient soumis leurs rapports préliminaires non édités au Comité consultatif. Pour tous les rapports, le secrétariat du Comité consultatif et l'équipe de la Section de la gestion des documents du Département qui était chargée de la planification tenaient des discussions afin de déterminer les dates de soumission. Le Comité note que dans les informations fournies par le Département concernant les dates de soumission des rapports du Comité consultatif, de nombreux facteurs ne sont pas pris en compte; ainsi, par exemple, on n'y tient pas compte du nombre de jours qui s'écoulent entre le moment où la présentation des rapports a lieu et le moment où les réponses du Secrétariat sont reçues, période qui, en 2019, avait été en moyenne de trois semaines et qui avait atteint 83 jours dans le cas le plus extrême. En 2020, au 20 octobre, le nombre moyen de jours écoulés entre les séances de présentation des rapports et la réception des réponses aux questions posées à ces séances est de 26 jours. Le temps qu'il faut pour donner des réponses, de même que la qualité des réponses, a des répercussions sur le temps qu'il faut au Comité consultatif pour finaliser et soumettre ses rapports, étape qui est toujours coordonnée par le secrétariat de la Cinquième Commission. **Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de coopérer pleinement avec lui afin de continuer à améliorer le respect des dates de soumission des rapports et des informations complémentaires et de veiller ce faisant à ce que les informations et les données fournies soient de bonne qualité et dénuées d'erreur**.

10. Dans son rapport, le Secrétaire général fait le point sur le projet de numérisation visant à convertir 70 années de travaux de l'ONU en communs de la connaissance. Une nouvelle phase, qui a commencé en avril 2020 et devrait durer cinq ans, sera axée

sur l'amélioration des métadonnées et de l'accessibilité des documents officiels des Nations Unies (ibid., par. 42). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que le projet actuel s'appuyait sur un projet antérieur, qui concernait la numérisation et le stockage électronique de documents historiques ou anciens. Il était capital de numériser ces documents, surtout ceux qui dataient de 1945 à 1960, car ils étaient très abimés et se détérioraient rapidement. Le projet actuel fait appel à plusieurs cœurs de métiers étant donné qu'il faut traiter environ 78 000 documents (1,25 million de pages) qui ont été scannés et téléchargés. **Le Comité consultatif se félicite des efforts faits pour numériser les documents historiques ou anciens de l'Organisation**.

11. Concernant les technologies, le Secrétaire général explique dans son rapport que de nouvelles caractéristiques et fonctionnalités ont été ajoutées au système gMeets, que le *Journal des Nations Unies* a fait l'objet d'améliorations et de mises à jour, que l'utilisation d'Indico, logiciel libre servant à l'inscription et à l'accréditation aux réunions, est de plus en plus répandue, que la plateforme qui sert pour les enregistrements numériques a été mise à jour et qu'un programme de conversion entièrement automatisée de la parole en texte a été mis au point à Genève (ibid., par. 16 à 22). Pour la gestion de la documentation, deux outils de gestion des connaissances ont été mis au point : a) le premier, Athena, est une base de connaissances en ligne accessible à tout le personnel des services linguistiques, y compris les prestataires extérieurs. On y trouve des instructions, des règles de base et des manuels pour chaque langue, ainsi que des conseils et des informations sur les outils informatiques développés par le Département à l'intention de son personnel et de ses clients extérieurs ; le second, SPOT, est un outil de formation en ligne qui propose des cours que chacun(e) peut suivre à son rythme ; la mise au point de cet outil s'est achevée en 2019 et SPOT a été lancé le 1er avril 2020, au cours des premières semaines de télétravail imposé en raison de la pandémie de COVID-19 (ibid., par. 43). En outre, un nouveau module eLUNa a été créé pour convertir les résolutions de l'Assemblée générale en documents au format lisible par machine et le prototype d'un outil servant à générer des documents officiels et à fournir des informations, connu sous le nom d'Orbit, a été mis à l'essai (ibid., par. 45 et 48). **Le Comité consultatif salue les efforts faits par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et encourage le Secrétaire général à continuer de tirer parti des technologies pour les travaux du Département et à faire en sorte que les principaux centres de conférence utilisent les mêmes outils. (voir par. 2 ci-dessus)**.

III. Effectifs

12. Aux paragraphes 55 à 59 de son rapport, le Secrétaire général présente un certain nombre de mesures prises en 2019 concernant le recrutement à des postes linguistiques et la réduction des taux de vacance. Ces mesures comprennent notamment l'organisation de concours de recrutement à distance, des campagnes de communication élargies visant à attirer des recrues potentielles, la formation de recrues potentielles au moyen de stages rémunérés ou non, l'outil d'évaluation à distance des interprètes et le recours aux médias sociaux. En réponse à ses questions, le Comité consultatif a été informé que la crise de liquidités et les mesures en vigueur depuis le 1er avril 2020 avaient entraîné le report de l'entrée en fonctions des personnes sélectionnées pour pourvoir les postes linguistiques vacants et un gel des recrutements. Au 30 septembre 2020, le Service français de traduction à New York a 17 postes vacants (3 P-5, 8 P-4 et 6 P-3), le Service russe, 12 (1 P-5, 7 P-4 and 4 P-3) et le Service espagnol, 12 également (2 P-4 et 10 P-3). **Le Comité consultatif prend note de la situation et compte que les postes vacants seront pourvus rapidement**.

13. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a reçu des tableaux indiquant la répartition des interprètes et des traducteurs pour toutes les langues officielles, par nationalité, dans les quatre centres de conférence, en 2017, 2018 et 2019 (voir annexe). **Le Comité consultatif redit que, bien qu'ayant à l'esprit les mesures prises par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences pour accroître la diversité géographique des traducteurs de langue anglaise, espagnole et française, il continue de constater que de nombreux traducteurs et interprètes viennent de quelques pays seulement et il recommande donc que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de prendre des mesures supplémentaires pour accroître la diversité géographique (voir A/75/7, chap. II, par. I.66)**.

14. En ce qui concerne la collaboration avec les universités, le Comité consultatif a été informé, en réponse à ses questions, que le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences continuait de mettre en œuvre son programme, qui visait à : a) faire connaître les possibilités d'emploi actuelles et futures dans les services linguistiques de l'ONU ; b) faire que les programmes de formation existants pour les professionnels des langues correspondent mieux aux attentes élevées de l'Organisation, de manière à attirer des candidat(e)s qualifié(e)s qui feraient carrière dans les services linguistiques de l'ONU. Pour atteindre ces objectifs, les services linguistiques de l'ONU font appel à divers mécanismes, comme l'établissement d'une coopération ad hoc ou la signature d'accords formels avec les institutions concernées, des partenariats avec les organisations internationales et les États Membres, l'organisation de stages rémunérés ou non et le recours à divers produits de communication (sites Web multilingues et chaines dans les médias sociaux, par exemple), pour promouvoir les stages dans les services linguistiques et inviter les personnes qualifiées, dans le plus grand nombre de pays possible, à se présenter aux concours de recrutement de professionnels des langues. **Le Comité consultatif prend note des activités de collaboration que mène le Secrétaire général pour faire face aux besoins en personnel de l'Organisation et l'encourage à renforcer ces efforts**.

15. Le Comité consultatif a également été informé, en réponse à ses questions, que si le nombre total de stagiaires accueillis par les services linguistiques de l'ONU dans les quatre centres de conférence avait diminué de 8 % en 2019, le nombre de stagiaires originaires d'Afrique et d'Amérique latine et des Caraïbes avait augmenté pour la même période, de 50 % et 120 % respectivement. Au total, 16 personnes venues de 11 pays de ces deux régions ont fait un stage, six originaires d'Afrique et cinq d'Amérique latine et des Caraïbes. En 2020, le programme de stages a pâti des effets de la pandémie de COVID-19, car des restrictions aux déplacements et des modalités de travail exceptionnelles ont été mises en place, et le recrutement de stagiaires interrompu. Plusieurs services linguistiques ont opté pour l'encadrement de stagiaires à distance plutôt que pour des stages au sens classique du terme. **Le Comité prend note des mesures qui ont été prises pour ce qui est du programme de stages et encourage le Secrétaire général à redoubler d'efforts pour que les stagiaires des services linguistiques viennent d'horizons géographiques plus divers**.

16. Dans son rapport, le Secrétaire général explique que des mesures d'austérité ont été prises en octobre 2019 pour faire face à la crise de liquidités, notamment que des congés annuels ont été annulés et que, contrairement aux années précédentes, il n'a pas été fait appel à des prestataires temporaires pendant le pic d'activité de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale (A/75/89, par. 70). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que depuis le début de la pandémie le 16 mars 2020, les services de traduction avaient atteint une productivité globale de 6,7 pages par traducteur et par jour. Pour faire face à la charge de travail tout en limitant le recours à des prestataires externes en raison de la crise de liquidités, la Division de la documentation à New York a appliqué le principe de la gestion des

congés annuels. Pour la période de janvier à août, elle a enregistré 5 384 jours de congé en 2020, contre 9 053 en 2019 et 9 534 en 2018. À Genève, on ne dispose pas de données permettant de savoir avec certitude si des congés annuels ont été annulés en raison des mesures d'austérité au dernier trimestre de 2019, mais une analyse des tendances concernant les congés annuels pris en 2020 montre que le nombre de jours de congés annuels pris depuis le début de la pandémie de COVID-19 en mars 2020 a sensiblement baissé par rapport à la même période en 2019. À Vienne, certains membres du personnel ont été invités à envisager de reporter leurs congés pour les besoins du service. **Le Comité consultatif est préoccupé par l'annulation des congés et recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général d'envisager des moyens de faire face à la charge de travail qui ne nuisent pas au bien-être et à la santé mentale du personnel**.

IV. Installations et accessibilité

17. Dans sa résolution 74/253, l'Assemblée générale a prié instamment le Secrétaire général d'appliquer les 10 recommandations énoncées dans le rapport du Corps commun d'inspection (A/74/217) ; JIU/REP/2018/6), y compris la recommandation 6, selon laquelle les chefs de secrétariat des entités du système des Nations Unies devraient, d'ici à décembre 2021, offrir la possibilité de participer à distance à toutes les réunions et conférences qu'ils organisent, sans préjudice des efforts visant à rendre la participation aux réunions et conférences accessible aux personnes handicapées. En réponse à ses questions, le Comité consultatif a été informé que des plates-formes disponibles dans le commerce avaient été testées dans les quatre centres de conférence et les commissions régionales. Compte tenu des résultats obtenus, une procédure de passation de marché avait été lancée en mai 2020 en vue de l'obtention de licences nécessaires pour conduire des tests complémentaires, l'idée étant de fournir éventuellement des services d'interprétation à distance lors des réunions, comme suit : les intervenants et les interprètes prennent tous part à la réunion à distance ou les interprètes et le personnel d'appui travaillent dans les locaux de l'Organisation tandis que tous les intervenants ou certains d'entre eux assistent à la réunion à distance.

18. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé qu'en juillet 2020, des systèmes d'interprétation simultanée à distance ont été ajoutés à la gamme de solutions existantes. Les solutions actuelles posent divers problèmes (lecteurs d'écran, sous-titrage et interprétation en langue des signes) pour la participation des personnes handicapées. Les fournisseurs de plates-formes et autres prestataires étaient conscients des besoins et faisaient en sorte que les problèmes soient réglés prochainement. En 2019, tous les centres de conférence avaient fait des progrès concernant l'application de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap. Les services de conférence du Secrétariat avaient continué de mettre en place des services d'accessibilité pour les réunions ayant droit à ces services ou disposant de ressources extrabudgétaires à cette fin. **Le Comité consultatif continue de prendre acte des efforts faits par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences en matière d'accessibilité, rappelle ses observations et recommandations antérieures sur la question (voir également A/74/538, par. 25, A/73/458, par. 20 et 21, et A/74/7, par. I.67 à I.68) et encourage le Secrétaire général à poursuivre ses efforts pour que tous les services de conférence soient accessibles. Il recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de faire figurer dans les prochains rapports qu'il présentera sur le plan des conférences des informations complètes sur l'accessibilité pour les personnes handicapées**.

V. Impact de la pandémie de COVID-19

19. Dans l'introduction de son rapport, ainsi que dans les informations qu'il a données au Comité consultatif en réponse à ses questions, le Secrétaire général décrit l'impact de la pandémie sur les services de conférence : annulation ou report de réunions inscrites ou non au calendrier, nécessité de réorganiser et de reprogrammer les réunions annulées ou reportées, pénurie de ressources affectées aux services de conférence et complexité de l'interprétation à distance pour les réunions virtuelles, notamment. Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé des leçons tirées de la pandémie, ainsi que des meilleures pratiques et de l'adaptation des méthodes de travail. Les incidences financières de l'absence de réunions seront déterminées à la fin de l'année et communiquées à l'Assemblée générale au moment de l'examen de l'exécution du budget.

20. **Le Comité consultatif prend acte des efforts faits par le Secrétaire général pour que les services soient assurés pendant la pandémie de COVID-19 et compte que des informations à jour concernant l'impact de la pandémie sur les divers services fournis par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et concernant les mesures d'efficacité ainsi que les incidences financières des initiatives prises pour relever les défis qui se posent à l'heure actuelle seront communiquées à l'Assemblée générale lorsqu'elle examinera le premier rapport du Comité sur le projet de budget-programme pour 2021 (A/75/7) (voir également A/75/7, chap. II, par. I.77).**

VI. Conclusion

21. **Sous réserve des observations et recommandations qu'il a formulées dans les paragraphes ci-dessus, le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale de prendre note du rapport du Secrétaire général.**

Annexe

Vue d'ensemble des effectifs des services linguistiques par langue, nationalité et centre de conférence (interprètes et traducteurs uniquement) et analyse des tendances sur la période de trois ans allant de 2017 à 2019

Langue anglaise (interprètes et traducteurs), par centre de conférence

Centre de conférence	*Année*	*Royaume-Uni*	*Canada*	*Égypte*	*France*	*Irlande*	*Mexique*	*Portugal*	*Russie*	*Espagne*	*États-Unis*	*Total*
New York	2017	9	2	1	1	0	1	0	0	0	7	21
	2018	12	2	1	1	0	1	0	0	1	9	27
	2019	12	2	1	1	0	1	0	0	1	8	26
Genève	2017	16	2	0	0	2	0	1	1	0	4	26
	2018	20	2	0	0	1	0	1	1	0	4	29
	2019	20	1	0	0	1	0	1	1	0	4	28
Vienne	2017	1	0	0	0	2	0	0	0	0	1	4
	2018	1	0	0	0	2	0	0	0	0	1	4
	2019	2	0	0	0	2	0	0	0	0	1	5
Nairobi	2017	6	0	0	0	0	0	0	0	1	0	7
	2018	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
	2019	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3

Langue anglaise (interprètes et traducteurs), pris ensemble, par an

Année	*Royaume-Uni*	*Canada*	*Égypte*	*France*	*Irlande*	*Mexique*	*Portugal*	*Russie*	*Espagne*	*États-Unis*	*Total*
2017	30	4	1	1	4	1	1	1	0	12	55
2018	36	4	1	1	3	1	1	1	1	14	63
2019	37	3	1	1	3	1	1	1	1	13	62

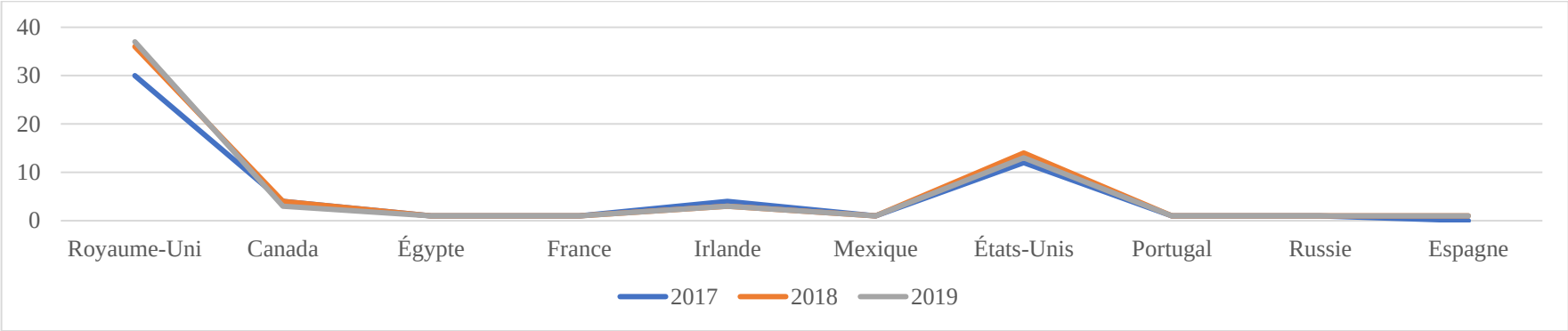
40
30
20
10
0
Royaume-Uni
Canada
Égypte
France
Irlande
Mexique
États-Unis
Portugal
Russie
Espagne
2017
2018
2019

Langue arabe (interprètes et traducteurs), par centre de conférence

Centre de conférence	*Année*	*Algérie*	*Égypte*	*France*	*Grèce*	*Jordanie*	*Liban*	*Mauritanie*	*Maroc*	*Russie*	*Sénégal*	*Soudan*	*Suisse*	*Syrie*	*Tunisie*	*États-Unis*	*Total*
New York	2017	2	20	0	0	3	11	0	3	0	1	0	1	3	1	1	46
	2018	2	21	0	0	2	8	0	3	0	2	0	3	0	1	1	43
	2019	2	19	0	0	1	9	0	3	0	2	0	1	3	1	0	41
Genève	2017	0	3	3	0	2	6	1	9	0	0	0	0	3	2	0	29
	2018	0	3	3	0	1	5	1	8	0	0	0	2	0	2	0	25
	2019	0	3	3	0	2	6	1	8	0	0	0	0	2	1	0	26
Vienne	2017	0	1	1	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	2	1	8
	2018	0	1	1	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	1	7
	2019	0	1	2	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	1	8
Nairobi	2017	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	0	0	0	0	4
	2018	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	4
	2019	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	0	0	1	0	5

Langue arabe (interprètes et traducteurs), pris ensemble, par an

Année	*Algérie*	*Égypte*	*France*	*Grèce*	*Jordanie*	*Liban*	*Mauritanie*	*Maroc*	*Russie*	*Sénégal*	*Soudan*	*Suisse*	*Syrie*	*Tunisie*	*États-Unis*	*Total*
2017	3	24	4	1	5	18	1	14	1	1	1	1	6	5	2	87
2018	3	25	4	1	3	14	1	13	1	2	1	0	5	4	2	79
2019	3	23	5	1	3	16	1	13	1	2	1	1	5	4	1	80

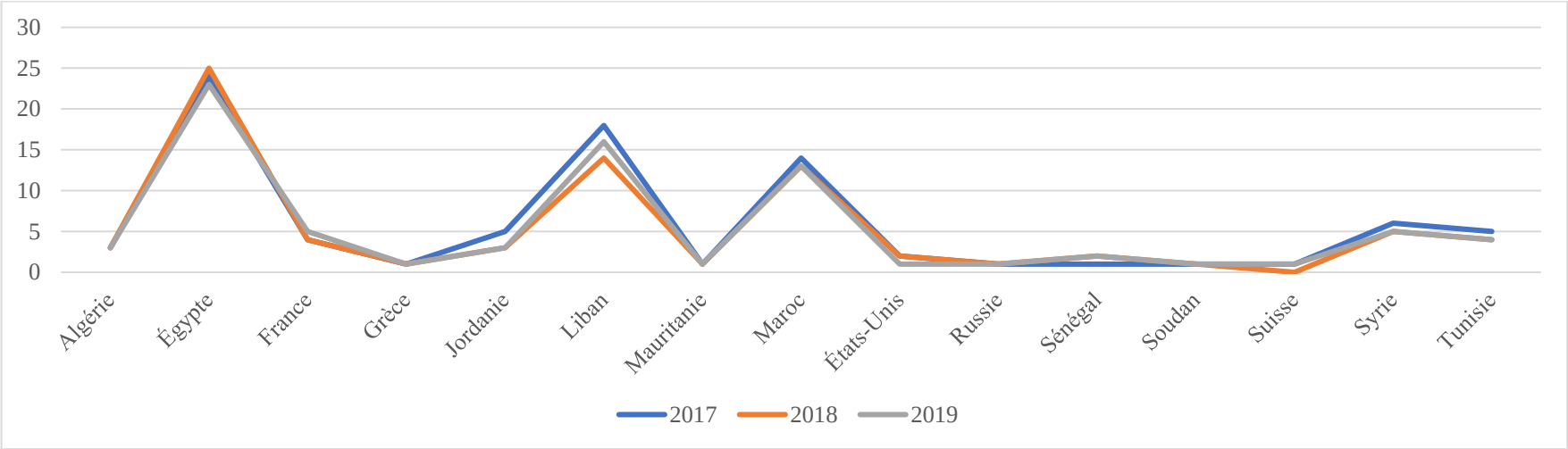
30
25
20
15
10
5
0
Algérie
Égypte
France
Grèce
Jordanie
Liban
Mauritanie
Maroc
États-Unis
Russie
Sénégal
Soudan
Suisse
Syrie
Tunisie
2017
2018
2019

Langue chinoise (interprètes et traducteurs), par centre de conférence

Centre de conférence	*Année*	*Australie*	*Autriche*	*Royaume-Uni*	*Canada*	*Chine*	*France*	*Suisse*	*États-Unis*	*Total*
New York	2017	0	1	1	1	39	0	0	0	42
	2018	1	0	1	1	37	0	0	0	40
	2019	1	0	1	1	40	0	0	0	43
Genève	2017	0	0	1	1	19	1	1	1	24
	2018	0	0	1	1	17	1	1	1	22
	2019	0	0	1	1	17	1	1	1	22
Vienne	2017	2	0	0	0	9	0	0	0	11
	2018	0	2	0	0	5	0	0	0	7
	2019	0	2	0	0	6	0	0	0	8
Nairobi	2017	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	2018	0	0	0	0	3	0	0	1	4
	2019	0	0	0	0	1	0	0	1	2

Langue chinoise (interprètes et traducteurs), pris ensemble, par an

Année	*Australie*	*Autriche*	*Royaume-Uni*	*Canada*	*Chine*	*France*	*Suisse*	*États-Unis*	*Total*
2017	1	2	2	2	64	1	1	1	74
2018	1	2	2	2	60	1	1	2	71
2019	1	2	2	2	64	1	1	2	75

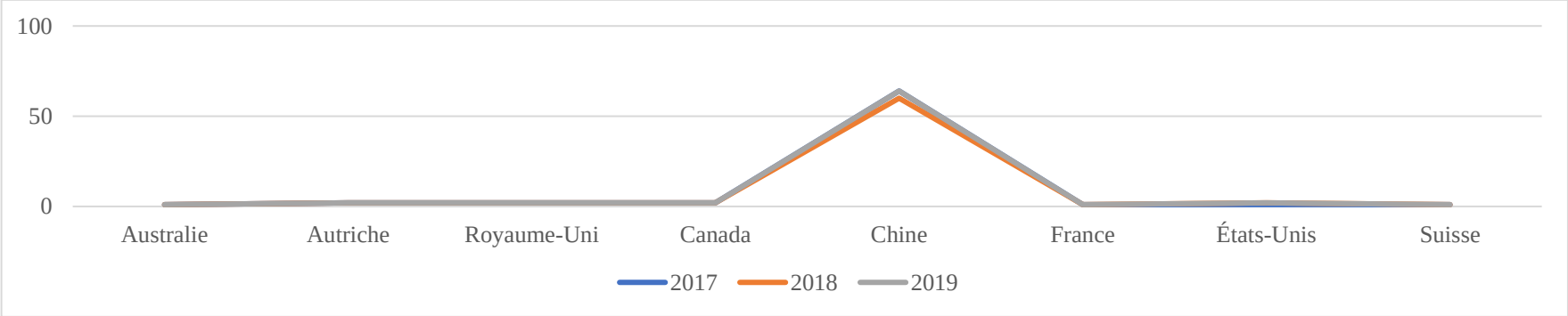

Langue espagnole (interprètes et traducteurs), par centre de conférence

Centre de conférence	*Année*	*Argentine*	*Chili*	*Colombie*	*Cuba*	*Égypte*	*France*	*Mexique*	*Maroc*	*Pérou*	*Espagne*	*Suisse*	*États-Unis*	*Venezuela*	*Total*
New York	2017	3	0	1	0	0	0	1	0	0	28	0	2	0	35
	2018	4	0	1	0	1	0	1	0	0	26	0	2	0	35
	2019	4	0	1	0	1	0	1	0	0	20	0	1	0	28
Genève	2017	0	0	1	0	0	1	0	0	0	22	1	0	0	25
	2018	0	0	1	0	0	1	1	0	0	18	1	0	0	22
	2019	0	0	1	0	0	0	1	0	0	22	1	0	0	25
Vienne	2017	1	1	0	1	0	0	0	1	1	2	0	0	1	8
	2018	1	1	0	1	0	0	0	1	1	3	0	0	1	9
	2019	1	1	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	1	7
Nairobi	2017	1	0	0	1	0	0	0	0	0	2	0	0	0	4
	2018	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2	0	0	0	3
	2019	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2

Langue espagnole (interprètes et traducteurs), pris ensemble, par an

Année	*Argentine*	*Chili*	*Colombie*	*Cuba*	*Égypte*	*France*	*Mexique*	*Maroc*	*Pérou*	*Espagne*	*Suisse*	*États-Unis*	*Venezuela*	*Total*
2017	5	1	2	2	0	1	1	1	1	54	1	2	1	72
2018	5	1	2	2	1	1	2	1	1	49	1	2	1	69
2019	5	1	3	1	1	0	2	0	0	46	1	1	1	62

Langue française (interprètes et traducteurs), par centre de conférence

Centre de conférence	*Année*	*Autriche*	*Belgique*	*Royaume-Uni*	*Canada*	*Pays-Bas*	*France*	*Allemagne*	*Iran*	*Jamaïque*	*Espagne*	*Suisse*	*Tunisie*	*Total*
New York	2017	0	4	1	1	0	27	0	0	1	1	3	1	39
	2018	0	4	1	0	0	24	0	0	1	1	3	1	35
	2019	0	4	0	0	0	28	0	0	1	1	1	1	36
Genève	2017	1	5	0	0	0	22	1	1	0	1	4	0	35
	2018	1	5	0	0	0	20	1	1	0	1	4	0	33
	2019	1	6	0	0	0	20	0	1	0	1	4	0	33
Vienne	2017	0	3	0	0	0	7	0	0	0	0	0	0	10
	2018	0	3	0	0	0	6	0	0	0	0	0	0	9
	2019	0	3	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	8
Nairobi	2017	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2
	2018	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	3
	2019	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	3

Langue française (interprètes et traducteurs), pris ensemble, par an

Année	*Autriche*	*Belgique*	*Royaume-Uni*	*Canada*	*Pays-Bas*	*France*	*Allemagne*	*Iran*	*Jamaïque*	*Espagne*	*Suisse*	*Tunisie*	*Total*
2017	1	12	1	1	0	58	1	1	1	2	7	1	86
2018	1	12	1	0	1	52	1	1	1	2	7	1	80
2019	1	13	0	0	1	55	0	1	1	2	5	1	80

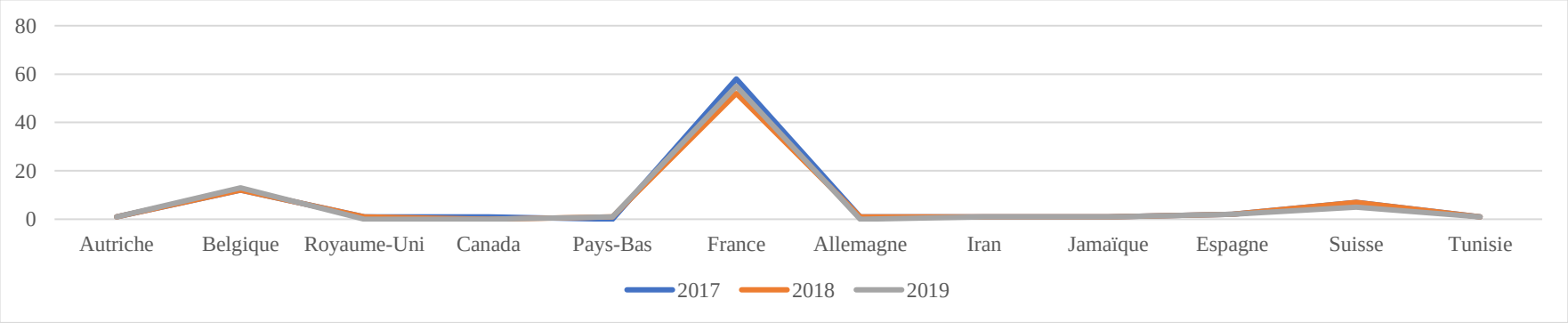

Langue russe (interprètes et traducteurs), par centre de conférence

Centre de conférence	*Année*	*Autriche*	*Bélarus*	*Canada*	*France*	*Mexique*	*Russie*	*Suisse*	*Ukraine*	*États-Unis*	*Total*
New York	2017	0	3	0	1	0	32	0	0	2	38
	2018	0	2	0	1	0	31	0	0	2	36
	2019	0	3	0	1	0	28	0	0	1	33
Genève	2017	0	0	1	0	1	25	0	1	0	28
	2018	0	0	1	0	0	26	1	1	0	29
	2019	0	0	1	0	0	26	1	1	0	29
Vienne	2017	0	0	0	0	0	6	0	0	0	6
	2018	0	0	0	0	0	7	0	0	0	7
	2019	1	0	0	0	0	6	0	0	0	7
Nairobi	2017	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	2018	0	0	0	0	0	2	0	1	0	3
	2019	0	0	0	0	0	2	0	1	0	3

Langue russe (interprètes et traducteurs), pris ensemble, par an
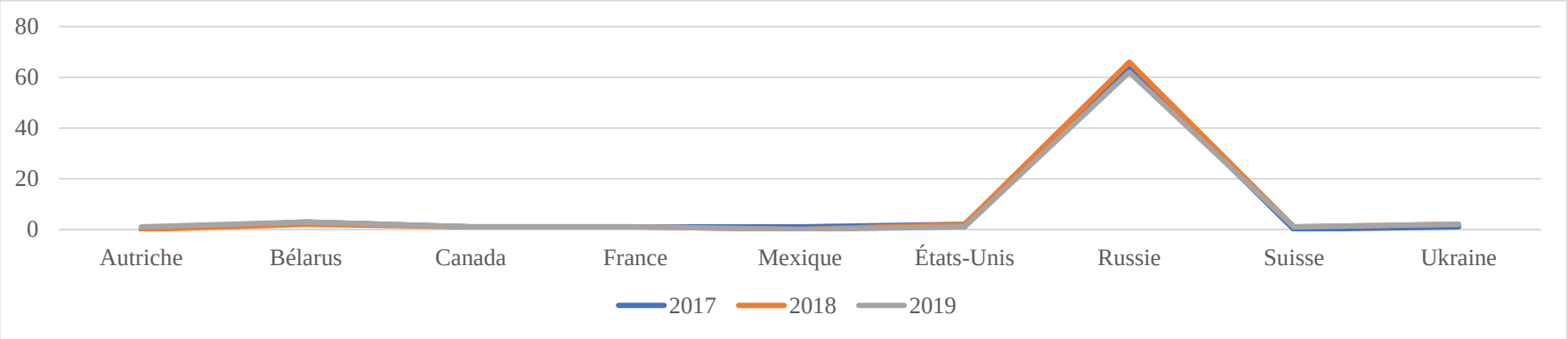
Année	*Autriche*	*Bélarus*	*Canada*	*France*	*Mexique*	*Russie*	*Suisse*	*Ukraine*	*États-Unis*	*Total*
2017	0	3	1	1	1	64	0	1	2	73
2018	0	2	1	1	0	66	1	2	2	75
2019	1	3	1	1	0	62	1	2	1	72